Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 9

Artikel: La Fonderie Boillat S. A., Reconvilier
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889085

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA FONDERIE BOILLAT S. A., RECONVILIER

MM. Boillat et Bueche, fondateurs, en 1850, des usines de Reconvilier, y exploitaient, à l'origine, une fabrique d'horlogerie et d'ébauches de montres. Le laiton provenait alors exclusivement de l'étranger. L'acheminement du métal jusque dans les vallées reculées du Jura n'était pas à cette époque chose aisée. De Bienne, on le transportait par voitures jusqu'aux fabriques d'ébauches de montres alors existantes à Sonceboz, à Corgémont et à Reconvilier. MM. Boillat et Bueche qui possédaient une écurie et des chevaux avaient été chargés par leurs collègues de Sonceboz et de Corgémont, de grouper les envois et d'en assurer le camionnage. C'est alors que l'idée leur vint de fabriquer eux-mêmes le laiton qu'ils importaient de France et d'Allemagne. Ils se rendirent à cet effet acquéreurs d'un vieux moulin où l'on installa un four et un laminoir, la force motrice étant fournie par une turbine actionnée par l'eau de la Birse. La nouvelle industrie connut, au début, des heures difficiles, car les moyens techniques aussi bien que l'argent manquaient. Mais, à force de persévérance et d'énergie, l'on réussit à surmonter les difficultés de toutes sortes. Petit à petit, les affaires se développèrent parallèlement à l'essor nouveau que prenait la mécanisation de l'industrie horlogère et du décolletage. On substitua à la turbine primitive une première machine à vapeur qui fonctionna jusqu'en 1895. Peu à peu, de nouveaux bâtiments abritant un outillage augmenté et rénové vinrent s'ajouter au vieux moulin, lequel existe toujours, berceau de l'entreprise actuelle, en bordure de la route nationale.

En 1905, M. Ed. Boillat-Japy Fils devint seul propriétaire des usines qui connurent une période de prospérité accrue encore par les années de guerre. Les usines furent rachetées en 1917 par la Société Anonyme actuelle qui en assure depuis lors l'exploitation.

Aujourd'hui, l'électrification totale de toute

Laminoir à 6 cylindres, par bandes en rouleaux

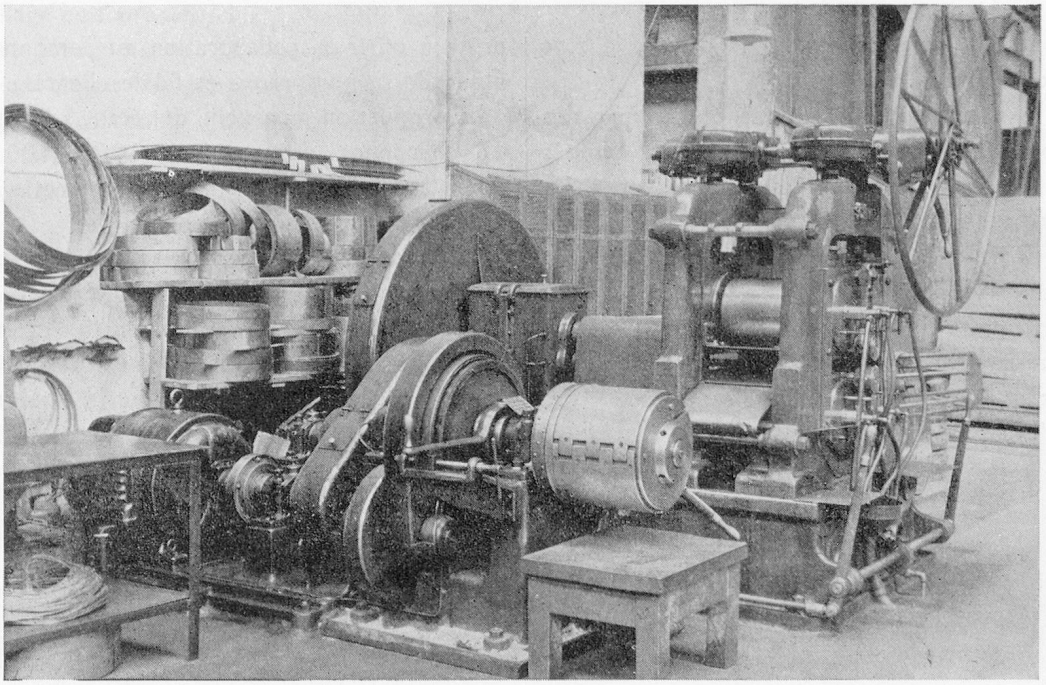

l'entreprise (3.900.000 kW.h.) est un fait accompli : fours à fusion électriques, fours à recuire électriques, force motrice électrique ; et l'on constate de jour en jour la fréquence des progrès accomplis tant au point de vue de l'amélioration constante de la qualité des produits que de la manutention plus facile, plus hygiénique et plus aisée pour le nombreux personnel ouvrier occupé.

Les matières premières employées à la fabrication du laiton sont, essentiellement, le cuivre, le zinc et le plomb.

Grâce à une technique sûre, secondée par des laboratoires d'analyses et de recherches, équipés de tous les appareils scientifiques nécessaires, les produits laitonniers des usines de Reconvilier se sont créé une réputation dépassant de loin le cadre de nos frontières, tout particulièrement dans l'industrie de l'horlogerie, des compteurs et dans celle du décolletage sous les formes suivantes : planches et bandes de laiton, rondelles de laiton, barres de laiton et fils de laiton.

A ces produits, formant l'essence même d'une fabrication bientôt séculaire, est venue s'ajouter depuis quelques années celle des barres de laiton et alliages de laiton profilés pour la construction et celle des barres de laiton profilées pour rideaux et tentures.

La Fonderie Boillat S. A., sans cesse à l'affût des applications de ses produits laitonniers à toutes les nouvelles exigences industrielles, est toujours prête à offrir sa collaboration au personnel technique de sa nombreuse et fidèle clientèle.

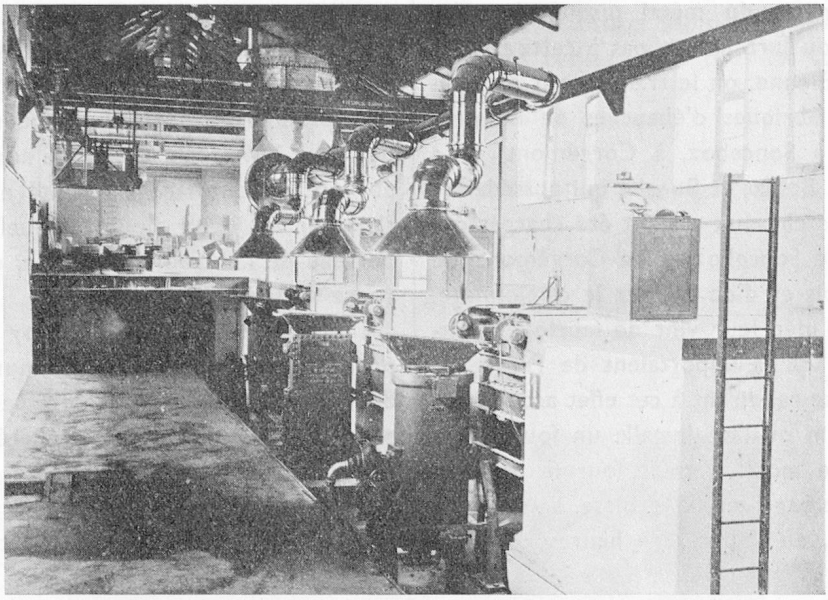

Batterie de fours électriques à fusion

La production mensuelle qui était, à l'origine, de 10-12 tonnes, dépassait, en 1905, 100 tonnes pour atteindre ces années dernières, 300 et 400 tonnes par mois.

La Fonderie Boillat S. A. se plaît à constater les excellentes relations qu'elle entretient, depuis plusieurs décades, avec l'industrie française de l'Horlogerie et du Décolletage et espère continuer à mériter la confiance qui lui a toujours été témoignée.